

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 1er AVRIL 2019

Présents : Pierre-Louis FILLET, Monique FEUGIER, Gilles CHAZOT, Françoise CHATELAN, Marie-Odile BAUDRIER, Jean-Louis GONTIER, Emmanuel DROGUE

Excusés : Pierre HUSTACHE, Camille MICHEL

Budget principal et eau-assainissement

1 - Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion Exercice 2018 pour le budget communal et le budget eau-assainissement

Budget communal

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
278 909.84€ €	340 817.30 €	330 899.90 €	254 949.64 €

résultat de fonctionnement : + 61 907.46€

résultat d'investissement : - 75 950.26€

Résultat de clôture de l'exercice 2018:

Fonctionnement : + 245 151.66 €

Investissement : - 102 096.44€

On constate sur cet exercice une augmentation de la CAF car les produits des ventes de bois 2017 et 2018 ont été encaissés sur cet exercice. L'équilibre financier dépend essentiellement du cours du bois.

Budget eau assainissement

Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes	Investissement Dépenses	Investissement Recettes
60 540.17 €	51 517.02 €	164 100.24 €	32 133.75 €

résultat de fonctionnement : - 9 023.15€

résultat d'exécution d'investissement : - 131 966.49€

Résultat de clôture de l'exercice 2018 :

Fonctionnement : + 48 027.37 €

Investissement : - 86 252.74€

Après avoir rappelé les chiffres clés, présenté le détail des comptes et répondu aux questions des conseillers, Pierre-Louis FILLET se retire de la salle et laisse le Conseil Municipal délibérer. Gilles Chazot soumet aux votes les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe eau assainissement. Validé à l'unanimité des présents.

Le Maire rappelle que le compte de gestion retrace l'ensemble des opérations des comptes du comptable à l'ordonnateur. Les comptes de gestion du trésorier municipal du budget

communal et du budget eau assainissement pour l'exercice 2018 sont approuvés à l'unanimité.

2 - Affectation du résultat de fonctionnement 2018 pour le budget communal et le budget eau-assainissement :

Budget principal

Résultat à affecter : 245 151.66 €

Affectation en réserve en investissement : 33 653.80€€

Report en fonctionnement : 211 497.86€

Adopté à l'unanimité

Budget eau assainissement

Résultat à affecter : 48 027.37 €

Affectation en réserve en investissement : 0 €

Report en fonctionnement : 48 027.37€

Adopté à l'unanimité

3 - Vote du budget communal et du eau-assainissement pour l'exercice 2019

Budget communal

Le conseil municipal examine le budget primitif communal pour l'exercice 2019 qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 484 518.21 €

Section investissement en dépenses et en recettes : 187 922.11 €

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte le budget à l'unanimité.

Budget eau assainissement

Le conseil municipal examine le budget primitif eau assainissement pour l'exercice 2019 qui s'établit ainsi :

Section fonctionnement en dépenses et en recettes : 138 297.24 €

Section investissement en dépenses et en recettes : 221 346.71 €

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte le budget à l'unanimité.

4 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Après délibération (6 voix pour), il est décidé d'appliquer une hausse de 1% aux taux d'imposition soit

- taxe d'habitation : 5,91 %

- taxe foncière bâti : 7,08 %

- taxe foncière non bâti : 25,65 %

5 - Subventions 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et avec 5 voix pour décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2019 :

- Association les Yeux Fertiles : 150 euros pour l'organisation d'un concert à St Julien en Vercors dans le cadre du « Festival des Chapelles Royans Vercors »

- Association des Parents d'élèves St Martin-St Julien en Vercors : 750 euros pour soutenir les projets scolaires, 280 euros pour soutenir un séjour au centre des Ecouges à l'automne 2018 et 500 euros pour participer au financement de la fête de la mobilité douce en septembre 2019
- Club Alpin Vercors Sud : une participation de 40€ par enfant de la commune.
- Vercors Ski de Fond (VSF) : une participation de 40€ par enfant de la commune.
- Collège - voyage scolaire : 220 euros sur la base de 10 euros / nuit/ enfant.
La subvention sera versée directement aux familles pour les élèves suivants :

Bathier Célia : 2 nuits / 20 euros	Chazot Quentin : 2 nuits / 20 euros
Cappoen Jules : 5 nuits / 50 euros	Roux Ysao : 5 nuits / 50 euros
Boudersa Thibault: 4 nuits/40 euros	Drogue Killian : 4 nuits/ 40 euros
- Association El Condor : 50 euros

Recrutement de personnel

Pour la rentrée 2019, deux recrutements au moins sont à prévoir en remplacement de Marie-Danielle Brochard qui part à la retraite au 31 juillet 2019 et de Christine Vignon qui sera en disponibilité à compter du 1er septembre 2019.

Des rendez-vous vont être pris fin avril dans un premier temps avec la mairie de Saint-Martin en Vercors et peut-être également avec la crèche des Vercoquins, pour étudier la possibilité de mutualiser les emplois.

Marie-Odile Baudrier et Gilles Chazot accompagneront Pierre-Louis Fillet lors de ces rendez-vous.

Voirie

La prochaine commission voirie devrait se tenir le mardi 7 mai 2019 à 9h00 afin de faire un bilan de la saison hivernale (tour du village et des hameaux et point sur les travaux à prévoir).

Bâtiments communaux

1-Isolation Mairie

Un premier devis a été établi, Jean- Louis Gontier va faire une demande auprès d'une deuxième entreprise.

Il faut encore statuer sur le maintien au non des persiennes du rez de chaussé et chiffrer le coût du changement des fenêtres et des volets à l'étage.

Un point sera fait lors du prochain conseil.

2-Dépose des lauzes de La Martelière

Il faut fixer un rendez-vous avec le département pour s'assurer qu'il n'y aucun empêchement à effectuer les travaux qui devraient intervenir au printemps avec le concours de la CCRV.

3-Bâtiment du Presbytère

Il faut se renseigner auprès du SDED pour intégrer les différents travaux à effectuer dans une enveloppe de subventions.

- Isolation et peinture
- Achat d'un poêle à granules
- Changement des huisseries

4-Four à pain

Suite à l'aménagement du jardin de village avec l'installation d'une cabane et de jeux, il faudra prévoir de réserver un emplacement pour l'installation future du four banal.

5-Ventilation école

Un nouveau rendez-vous est à prévoir avec l'entreprise Benistan-Bellier pour redéfinir certains aspects techniques suite au devis déjà reçu et déjà évoqué lors du dernier conseil.

Urbanisme

Le SDED va lancer une étude pour le renforcement du réseau électrique des Orcets aux Clots. Sont envisagés l'agrandissement du diamètre du câble, le changement des supports ainsi que le changement du transformateur des Orcets.

Forêt

Suite au courrier de la Fédération Nationale des Communes Forestières pour s'opposer à l'encaissement des recettes de vente de bois par l'ONF, le conseil municipal vote à l'unanimité le fait de prendre une délibération en ce sens.

Questions diverses

Demande d'installation d'un foodtruck.

Suite à la demande écrite de M Jean-Philippe Forestier qui souhaiterait pouvoir exercer son activité de restauration rapide ambulante sur la commune, le conseil autorise l'installation d'un foodtruck sur le parking au nord du village 1 à 2 fois par semaine.

Demande de spectacle Chorale Voca'Niz

La chorale Voca'Niz de Saint-Nizier du Moucherotte sollicite la commune pour présenter son spectacle à la salle des fêtes le dimanche 13 octobre 2019. Le conseil donne son accord pour cette manifestation. La salle est mise à disposition à titre gratuit, seul le chauffage sera facturé si besoin.

Demande de Mme Favier pour l'installation d'un poulailler amovible dans son jardin

Le conseil n'émet aucune objection et donne donc son accord.

Consultation CDG 26 Prévoyance-Santé

Les élus décident de s'engager dans cette démarche de consultation et attendent des compléments d'information pour éventuellement délibérer ultérieurement.

Départ Delphine GREVE

Les élus ont constitué une enveloppe pour offrir un cadeau de départ à Delphine Grève. La commune va également participer sous forme d'un bon cadeau et d'un bouquet de fleurs.

Fin du conseil à 23h30